

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
14 mars 2012

N°2012-03-1 CESSION DE TERRAIN SALLES – DESCHAMPS / COMMUNE – CHEMIN DE LUZAN

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE, de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire, à l'effet :

- d'acquiescer auprès Mademoiselle DESCHAMPS Géraldine et Monsieur SALLES Pascal la partie de la parcelle ZE 37 (98 ca) occupée par l'emprise du chemin rural de Luzan, pour l'euro symbolique ;
- les frais liés à cette opération (géomètre, acte,...) seront à la charge de la Commune, cette vente ayant pour but de régulariser un chemin rural.

N°2012-03-2 PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE le lancement de l'étude de réalisation d'un Plan de Mise en accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics ;
- CONFIE l'élaboration de ce document au technicien de la Communauté de Communes du Pays Grenadois chargé de la voirie, mis à disposition par cette collectivité ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives se rapportant à son exécution.

N°2012-03-3 CRÉATION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ - ZAD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DEMANDE à Monsieur le Préfet du Département des Landes de bien vouloir créer une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur les parcelles cadastrées section C, sous les numéros 345, 346, 347 et 348 et d'une superficie totale de 31 559 m².

L'objet de la ZAD est de constituer une réserve foncière dans le but de créer un lotissement communal.

- SOUHAITE que le droit de préemption soit exercé au bénéfice de la commune.

N°2012-03-4 AVENANT A LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE MÉDECINE DU CGG 40 – ANNÉE 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention citée ci-dessus.

N°2012-03-5 SIAEP DES ARBOUTS : MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'approuver la modification des statuts du Syndicat des Arbouts, articles 1 et 5.

N°2012-03-6 SIAEP DES ARBOUTS : ADHESION DES COMMUNES D'ARTHEZ-D'ARMAGNAC, HONTANX ET LE FRECHE A LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE le transfert de la compétence assainissement collectif des communes d'Arthez-d'Armagnac, Hontanx et Le Frêche au SIAEP des Arbouts ;
- APPROUVE leur adhésion au service « assainissement collectif » mis en place par le Syndicat.

DIVERS / INFORMATIONS

- Passage d'une manifestation cyclotourisme, à Cazères, les 1^{er} et 2 juin 2012 (étape à Aliotel).
- DETR – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - La demande relative aux travaux d'assainissement a été rejetée (non éligible). Le dossier relatif à la réfection du sol de la salle des sports, déclaré complet, est à l'étude.
- De nombreux vols de carburant ont été perpétrés sur le territoire de la commune.
- Emondage et abattage d'arbres : c'est l'entreprise Tursan Adour Elagage qui a été retenue.
- Chasse - La Fédération Départementale des Chasseurs Des Landes informe sur des opérations de comptages nocturnes de chevreuils les mardi 13 et mercredi 14 mars 2012.
- La Bourse aux jouets et décorations de Noël aura lieu, à la salle des fêtes, le 18 novembre 2012. La prestation de « Clowns en Fête » sera renouvelée, coût : 395 €
- Voirie - Monsieur Jean-Pierre DUBAQUIER, adjoint en charge de la voirie, informe que, cette année, la communauté de communes du Pays Grenadois ne procédera pas au curage des fossés sur Cazères. Il est trop tard : les travaux dans les champs ayant déjà commencé.
- Cimetière - Madame Elisabeth SERFS, conseillère municipale, demande s'il serait possible de mettre à jour le plan affiché à l'entrée du cimetière. Il est convenu que Monsieur le Maire réunisse la commission gestion du cimetière qui se rendra sur les lieux.
- Théâtre - Madame Rolande BESSEDE, conseillère municipale en charge des animations, informe de la programmation d'une pièce de théâtre, à la salle des fêtes, le samedi 29 septembre 2012.
- Ecole - Madame Christine FUMERO, conseillère municipale, présidente du SIVU scolaire, informe de la fermeture d'un poste à l'école de Cazères. A la rentrée de septembre 2012, le regroupement pédagogique comptera donc 4 classes à Cazères et 2 à Le Vignau.
- Salle des fêtes - Monsieur Eric ZAMPROGNA, adjoint en charge des bâtiments, informe de la pose de faïence, à la cuisine de la salle des fêtes, derrière la douchette.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 30.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 20 mars 2012.
Le Maire,
Francis DESBLANCS